

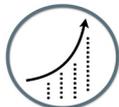
## SENSIBILISATION AU HARCÈLEMENT MORAL ET SEXUEL DANS UNE STRUCTURE CULTURELLE

*Identifier, réagir, prévenir*

7 heures - 390 €



à distance



/10 satisfaction



Description générale de l'action de formation. Une description détaillée est remise lors de l'inscription.

### PUBLIC

Administratrice/administrateur, comptable d'une structure de spectacle vivant - Directrice/directeur artistique - Intermittent du spectacle - Toute personne chargé/e de la gestion du personnel.

### PRE-REQUIS

Aucun pré-requis n'est demandé.

### OBJECTIFS

- Identifier le harcèlement moral et sexuel et sexiste dans la législation en vigueur
- Le harcèlement moral et sexuel : code du travail et pénal, caractéristiques
- Anticiper le harcèlement : les obligations de l'employeur
- Mettre en place des actions de prévention au sein de sa structure

### CONTENU DÉTAILLÉ - mis à jour le 30/06/2022

#### Identifier et diagnostiquer les VHSS

- Comprendre la définition légale : contours et conditions du harcèlement
- Distinguer le harcèlement et les autres notions comme le stress, les pressions professionnelles, etc

#### Le harcèlement moral

- Définition du code du travail
- Comment est réprimé le harcèlement moral dans le code pénal
- Les situations caractérisées par du h. moral : agressions verbales, conditions de travail, etc
- Les types de h. moral : horizontal, vertical, privé
- Les situations non caractérisées par du h. moral

#### Le harcèlement sexuel

- Définition du code du travail
- Comment est réprimé le harcèlement moral dans le code pénal
- Les types de h. sexuel : le harcèlement sexuel assimilé, les propos/comportements à connotation sexuelle non désiré
- Distinguer le h. avec séduction, avec agression sexuelle, avec agissements sexistes, avec outrages sexistes

#### Anticiper le harcèlement

- Les obligations d'information, de prévention et de sécurité de l'employeur
- Nommer un référent harcèlement dans les entreprises de moins de 250 salariés
- Ce qui doit être inscrit au Règlement intérieur
- Mettre en place les actions de sensibilisation et de prévention en lien avec les différents acteurs de la structure culturelle
- Prévoir de communiquer sur les VHSS

#### Les actions à mettre en oeuvre

- Accompagner une personne harcelée : l'employeur, le rôle du CSE, les services de prévention et de santé au travail
- Rechercher des solutions : la discussion, l'enquête, les sanctions
- Articuler les actions de prévention du harcèlement avec celles liées aux risques psychosociaux
- Réflexion sur la mise en place d'un programme d'actions "maison"